

L'insécurité linguistique dans les pratiques langagières de quelques francophones en Haute Egypte

Mohamed Abdelbaki Ahmed
Professeur adjoint au département de la langue française
Faculté des Lettres- Université du Sud de la Vallée

Résumé

Le concept de l'insécurité linguistique trouve son origine dans les travaux des sociolinguistes qui s'intéressent à l'étude de la question de la variation linguistique dans la communauté sociale. Les pratiques langagières des locuteurs francophones en Haute Egypte attestent des difficultés phonétiques, morphosyntaxiques et sémantiques dans l'expression orale et écrite. Ces locuteurs francophones ont l'intention de parler bien le français, mais quand ils s'expriment en français, nous remarquons un décalage entre ce qu'ils veulent dire et entre ce qu'ils pratiquent effectivement. D'ici leurs pratiques sont imprégnés de la peur, de la hypercorrection, et du blocage linguistique.

Cette étude se base sur l'analyse sociolinguistique de l'insécurité linguistique dans les pratiques francophones, et elle s'appuie également sur l'observation ainsi que sur un questionnaire appliqué auprès des étudiants pour essayer de collecter les données et d'examiner les facteurs de cette insécurité linguistique et ses conséquences sur le niveau des étudiants. Nous nous intéressons à expliquer la notion de l'insécurité linguistique, et à discuter ses causes et ses conséquences sur les locuteurs francophones de la Haute Egypte. De plus, nous tentons de mettre des solutions possibles pour remédier à ce sentiment de l'insécurité linguistique qui touche les pratiques des locuteurs francophones en Haute Egypte.

Mots- clés

Insécurité linguistique, Pratiques francophones, Hypercorrection, Interférence linguistique.

Introduction

L'insécurité linguistique représente un phénomène sociolinguistique qui se manifeste dans le malaise ressenti par le locuteur à l'égard d'une langue ou d'un parler. Les francophones de la Haute Egypte subissent quelques difficultés phonétiques, syntaxiques et sémantiques dans l'expression orale et écrite en français. Ces francophones en Haute Egypte souffrent d'un sentiment intérieur de peur, de l'hypercorrection, et de l'hésitation quand ils veulent discuter des sujets de la vie quotidienne ou écrire des articles en français. Cette langue, est considérée, pour eux, comme une langue moderne, élégante et importante, mais quand ils prononcent ou écrivent en français, nous remarquons un décalage entre ce qu'ils veulent dire, et entre ce qu'ils prononcent effectivement. D'où nous discutons l'insécurité linguistique qui domine les échanges conversationnels des étudiants aux départements de français à la faculté des Lettres de Qena, à l'université du Sud de la Vallée, et à la faculté des Lettres à l'Université d'Assouan. La langue française écrite et parlée par ces étudiants nous invite à étudier les causes de cette détérioration linguistique notamment sur le niveau grammatical et lexical et de discuter les signes de l'insécurité linguistique qui se remarquent dans l'expression orale et écrite de ces étudiants. Cette étude se base sur l'observation ainsi que sur un questionnaire appliqué auprès des étudiants pour essayer de collecter les données et d'examiner les facteurs de cette insécurité linguistique ainsi que ses conséquences sur le niveau des étudiants. Nous tentons également de mettre des solutions possibles pour remédier à cette insécurité linguistique qui pénètre énormément l'oral et l'écrit des étudiants francophones en Haute Egypte.

1- L'insécurité linguistique

L'insécurité linguistique se définit comme l'inconfort que la personne ressent au cours d'un échange verbal ou plutôt dans une situation de communication formelle où chacun est appelé à surveiller sa manière de parler. En effet, l'insécurité linguistique touche le public qui est constitué de locuteurs non-natifs de la

langue. Cette insécurité linguistique s'observe beaucoup chez les migrants, les apprenants des langues étrangères mais aussi chez des locuteurs natifs comme les professionnels, les animateurs des programmes télévisés, les opérateurs dans des centres d'appels, les journalistes, les traducteurs qui tentent de se conformer à la norme de langue standard et qui tombent dans l'erreur à cause de ce sentiment intérieur de l'insécurité linguistique qui s'attache dans la plupart des cas à un autre sentiment d'appartenance à une couche sociale qui ne jouit pas d'une grande reconnaissance sur l'échelle sociale ou économique; c'est-à-dire une catégorie qui ne perfectionne pas les moyens du prestige social. Selon Jean Pruvost, les dictionnaires usuels de langue française n'intègrent pas la formule de l'insécurité linguistique dans l'ordre lexicographique des mots et ce terme est figuré seulement dans l'ouvrage collectif de Marie- Louis Moreau en 1997 qui consacre quelques pages à cette notion, encore traitée par Michel Francard dans la même année¹.

Selon Julie Boissonneault, la notion de la sécurité linguistique se remarque quand une personne ne met pas en doute sa manière d'expression, se sent à l'aise à communiquer dans une langue et ne trouve pas d'obstacles langagiers avec les interlocuteurs. Mais l'insécurité linguistique se traduit chez le locuteur par le sentiment de ne pas être compétent, de ne pas être à la hauteur de son interlocuteur, ou encore par le fait de la peur de commettre des fautes. Ce sentiment qui domine le locuteur indique qu'il y a un écart entre la langue de l'autre et sa propre langue².

D'autre part, les manifestations de l'insécurité linguistique sont nombreuses et peuvent avoir différentes formes comme l'excuse devant les autres de son incompétence linguistique, le locuteur peut recourir aussi à l'emploi d'une autre langue qu'il maîtrise pour ne pas être critiqué ou jugé négativement de la part des autres³. La prise de conscience de la différence de la part des locuteurs peut mener à l'insécurité linguistique mais aussi à la sécurité linguistique. L'école joue un bon rôle dans la sécurité et l'insécurité linguistiques, puisqu'elle peut valoriser ou dévaloriser telle ou telle forme langagière, en expliquant ou pas la nature des différenciations linguistiques entre locuteurs. La seule façon de

surmonter l'insécurité linguistique et de promouvoir la sécurité linguistique, c'est en comprenant la dynamique de la langue et des langues en contact⁴.

D'ailleurs, nous pouvons dire que le concept de l'insécurité linguistique apparaît pour la première fois chez le sociolinguiste américain William Labov qui a consacré ses travaux à la stratification sociale de la langue, et qui a tracé le chemin pour les futurs sociolinguistes pour la question de la variation linguistique. Labov a étudié le changement linguistique dans la communauté new-yorkaise vis-à-vis de la réalisation phonétique du phonème *r* et il a remarqué qu'il y avait un décalage entre ce que certains locuteurs prétendent prononcer et ce qu'il prononcent effectivement. Labov a conclu que la petite bourgeoisie présente un exemple typique de l'insécurité linguistique à cause de l'écart entre la performance phonétique des locuteurs et l'auto-dévalorisation de leur propre parler. Les travaux de Labov montrent que l'origine de l'insécurité linguistique réside dans le fait que la petite bourgeoisie essaye de se rapprocher de la classe prestigieuse par l'adoption et l'imitation de ses pratiques langagières.

Donc, nous comprenons que l'insécurité linguistique s'explique comme une difficulté ou un obstacle qui se développe de la prise de conscience d'un décalage entre la production linguistique de certains locuteurs et les jugements de valeur de la communauté sociale où ils vivent comme le souligne Calvet:

"il a y a l'insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas⁵."

Par ailleurs, dans les travaux francophones, les recherches sont nombreuses: parmi les premiers à avoir mentionné cette notion, nous pouvons citer Jean Darbelnet, Nicole Guenier, Emile Genouvrier et Abdelhamid Khomsi qui ont étudié la production linguistique et les attitudes face à la norme dans les milieux urbains différents en France. Dans l'ouvrage intitulé *les français devant la norme*, Guenier remarque que dans les régions où

coexistent le français et une langue régionale, l'insécurité linguistique se pratique énormément⁶.

De plus, Trudjill en 1974 souligne que les locuteurs féminins de la Norwich essayent de surévaluer le nombre des variantes phonétiques prestigieuses dans leurs pratiques langagières et elles aspirent à s'approprier les formes légitimes et valeureuses.

D'un autre côté, Bourdieu propose une analyse qui démontre le lien étroit entre le sentiment de l'insécurité linguistique chez les locuteurs du sexe féminin et celui de la petite bourgeoisie déjà mise en évidence par W. Labov.

En effet, Michel Francard, en 1989, est le premier linguiste qui a tenté de définir le terme de l'insécurité linguistique et de conceptualiser cette notion. Ses travaux mettent l'accent sur la relation entre l'insécurité linguistique et la scolarisation. Selon lui, l'institution scolaire, dans les pays francophones, augmente l'insécurité linguistique et cela à travers la dépréciation des variétés régionales en faveur d'un modèle inaccessible et toujours assimilé au français parisien.

Nous pouvons résumer les hypothèses qui viennent d'être établies comme suivant:

- Selon William Labov et Bourdieu la langue reconnue et légitime est celle qui concerne la classe dominante
- Selon Guenier, la langue légitime et normée est celle de la communauté linguistique où le français domine au détriment des variétés locales décrites comme dominées
- Selon Francard, la langue légitime est celle des locuteurs fictifs qui détiennent la norme linguistique grâce au rôle pratiqué par l'institution scolaire.

D'autre part, Gurdun Ledgen et Philippe Blanchet soulignent que l'insécurité linguistique représente la prise de la conscience par les locuteurs d'une distance entre leur idiolecte et une langue qu'ils reconnaissent comme légitime socialement. Cette langue aspirée et légitime concerne la classe dominante et bien prônée de la part de l'institution scolaire qui dévalorise toutes les variantes de la norme.

D'ici nous déduisons que le sentiment de l'insécurité linguistique s'attache beaucoup à la non maîtrise de la norme linguistique.

Celle-ci impose au locuteur les règles du bon usage et du bien parler. La norme est généralement défendue et détenue par la classe dominante et dirigeante et elle est transmise par l'institution scolaire. Plus le locuteur est loin de l'application de la norme, plus il se sent dominé par le sentiment de l'insécurité linguistique, et plus il la respecte, plus il devient à l'abri de ce sentiment de malaise et de la perturbation linguistique. Rappelons que Moreau divise la norme en quatre modèles:

- **Norme objectives**

Ces normes désignent les habitudes linguistiques de la communauté sociale et elles représentent la base essentielle partagée pour les comportements linguistiques.

- **Normes descriptives**

Elles décrivent les normes objectives d'une manière détaillée et elles hiérarchisent les normes objectives concurrentes.

- **Normes évaluatives**

Ces normes s'intéressent aux attitudes et aux représentations linguistiques. elles concernent les formes des valeurs morales ou esthétiques affectives.

- **Normes fantasmées**

Ces normes peuvent renvoyer à la théorie de l'imaginaire linguistique de Houdebine en 1993. Elles comportent les conceptions des membres de la communauté linguistique sur la langue et son fonctionnement social⁷.

Nous pouvons remarquer que la norme est une réalité plurielle régie par les forces de la communauté sociale. La communauté linguistique peut attribuer des valeurs extralinguistiques à la variation linguistique, et elle peut aussi sanctionner l'emploi de certaines formes langagières. D'ici, la non maîtrise de la norme imposée par la communauté linguistique dominante peut engendrer le sentiment de l'insécurité linguistique. En un mot, l'insécurité linguistique s'explique par la manifestation d'une quête de légitimité linguistique vécue par un groupe social défavorisé qui a une perception dévalorisante de son parler et qui cherche, par tous les moyens possibles, à acquérir et à adopter, dans son propre parler, de nouvelles normes linguistiques des

classes socialement décrites comme hautes par le prestige et la promotion sociale.

2- Types de l'insécurité linguistique

Moreau affirme qu'il y a deux types de l'insécurité linguistique: l'insécurité linguistique dite et l'insécurité linguistique agie. Le premier type se rencontre dans les discours épi-linguistiques; c'est-à-dire à travers les discours et les représentations des locuteurs et l'insécurité linguistique agie qui se remarque dans les comportements langagiers des locuteurs. De plus J. Louis Calvet⁸ distingue trois formes de l'insécurité linguistique:

2.1. Insécurité statutaire

Ce type d'insécurité linguistique s'observe chez le locuteur qui ne croit pas à la légitimité de son parler local vis-à-vis de la norme dominante. Nous remarquons l'insécurité statutaire ou formelle dans des situations de plurilinguisme où les variétés en présence offrent des rapports diglossiques inégalitaires comme le cas des locuteurs d'une langue régionale comme le provençal ou le breton. Ces locuteurs sont conscients que leur langue représente un patois contre le français et sont donc dans une situation d'insécurité formelle et statutaire.

2.2. Insécurité identitaire

Cette insécurité est liée aux situations dans lesquelles le locuteur pense que sa variété linguistique n'est pas celle de la communauté réelle, ou à vrai dire la communauté imaginaire où il espère adhérer. Ce sentiment d'insécurité identitaire se remarque chez les immigrés qui souhaitent parler comme les locuteurs autochtones de la langue comme le cas des francophones égyptiens, tunisiens, algériens, et libanais en France.

2.3. Insécurité formelle

Le locuteur dans cette insécurité formelle considère que son parler est formellement non légitime. C'est le cas des locuteurs d'une langue nationale qui pensent que dans un tel ou tel autre lieu on parle d'une manière parfaite comme le cas des Québécois et des Belges qui sont statutairement confiants de leur langue, mais ne sont pas formellement certains de la façon dont ils la parlent ou la prononcent.

3- Causes de l'insécurité linguistique

Selon Marie Louise Moreau, l'école est la génératrice de l'insécurité linguistique et elle propose un travail basé sur la nécessité de la formation des maîtres pour sensibiliser les élèves à la pluralité des normes linguistiques. Donc, la variation diatopique, qui concerne la différenciation linguistique d'après la position géographique, peut produire le sentiment d'un malaise et d'une infériorité linguistique chez les locuteurs qui reconnaissent que leurs variétés linguistiques sont basses et ne jouissent pas d'un prestige social⁹. D'où, on devrait faire comprendre aux enseignants la nécessité de la reconnaissance des normes plurielles et de fortifier, chez les apprenants le sentiment de l'identité culturelle pour atténuer inconsciemment, chez eux, le sentiment de l'insécurité linguistique.

De plus, parmi les causes essentielles de l'insécurité linguistique; c'est l'image négative que le locuteur se construit de sa langue par rapport à la langue de l'autre ou à sa manière de parler. Calvet indique que les représentations sont les façons produites par les locuteurs en évaluant leurs pratiques langagières par rapport aux autres locuteurs. Il indique que les représentations linguistiques touchent à trois facteurs: celui des formes des langues (comment il faut parler), celui du statut des langues (ce qu'il faut dire), et celui de leur fonction identitaire (la façon selon laquelle la communauté linguistique d'appartenance parle. Le linguiste peut accéder à ces représentations à travers deux moyens: les évaluations et les observations. Les évaluations concernent les pratiques des locuteurs (ce qu'ils disent), leurs jugements sur les pratiques (comment ils pensent parler), et sur les situations (valeurs accordées aux langues, ainsi que les rapports entre pratique de telles ou telles langues au statut social). Les observations permettent de vérifier la véracité des évaluations.

D'ailleurs, nous pouvons dire qu'il faut tenir compte du milieu d'apprentissage, et le milieu familial et social comme des causes principales de l'insécurité linguistique. La famille, le niveau éducatif des parents peuvent influencer d'une manière directe et

indirecte le niveau des apprenants francophones égyptiens. Nous pouvons ceci expliquer de la manière suivante:

- L'arabe est la langue officielle de l'Égypte et l'anglais est la première langue étrangère, le français se pratique dans quelques écoles des langues de la maternelle jusqu'à l'étape secondaire mais dans la plupart des cas on l'enseigne dans l'étape secondaire dans des écoles gouvernementales pour deux ou trois ans.

- La difficulté de la pratique du français hors de l'université et toute l'activité au sein de la faculté est centrée sur le français classique et même les devoirs exigés ne sont pas satisfaisants pour remplir la lacune linguistique des apprenants ou de développer des compétences de l'oral ou de l'écrit chez eux puisque les programmes universitaires s'intéressent au côté littéraire aux dépens des compétences linguistiques de l'expression et de la production comme l'indique Madiha Doss:

"Malgré les transformations radicales qui se sont produites dans la communauté des locuteurs du français en Égypte entre la première et la deuxième moitié du XXe siècle, les programmes n'ont pas été modifiés en fonction des mutations survenues. Et l'enseignement universitaire continue de privilégier l'apprentissage de la littérature¹⁰."

Nous pouvons dire que ce décalage observé entre la compétence linguistique des étudiants et les nécessités du cursus universitaire traduit le niveau de langue et donc les productions.¹¹

- Le niveau familial des apprenants: pour la plupart des apprenants en Haute Égypte, le français est considéré comme deuxième langue étrangère et ils ne le pratiquent que rarement avec la famille. La langue pratiquée ou appropriée chez les parents joue un bon rôle dans la maîtrise de la langue de l'enseignement; puisque cette langue peut se transmettre d'une génération à une autre comme le souligne F.Abecassis:

"A la différence des langues rares (...), l'apprentissage de l'anglais et du français est un processus cumulatif qui ne demande qu'une génération pour atteindre son maximum. Cela suggère, (...), que lorsqu'une de ces deux langues entre dans une famille, elle n'en sort que difficilement et elle a tendance à se transmettre de génération en génération¹²."

- le milieu social et environnemental des apprenants peut influencer fortement le niveau des étudiants, et peut produire chez eux les signes de l'insécurité linguistique; les étudiants qui n'avaient pas de contact avec le français ne peuvent pas le maîtriser ou le pratiquer comme les personnes qui l'ont déjà pratiqué avec les touristes par exemple.

- Le facteur des stéréotypes et des représentations négatives: les stéréotypes se définissent comme les images figées attribuées à un groupe humain. En Haute Egypte, le français est décrit comme langue fine, délicate et prestigieuse, d'où on avait l'impression que le français est une langue pour les filles ou pour les femmes et l'anglais est une langue pour le travail comme le note F. Abecassis:

"le français progresse chez les filles de génération en génération, et atteint un taux de connaissance très voisin de celui de l'anglais pour une pratique bien plus usuelle. Il régresse en revanche chez les garçons, au profit (...) de l'anglais, qui, (...), devient davantage une langue utilisée dans un contexte professionnel¹³."

- le niveau éducatif et culturel de l'enseignant peut développer ou diminuer les compétences langagières des apprenants; puisque plus l'enseignant perfectionne la langue et la culture de l'autre, plus le niveau des étudiants s'améliore.

- La manque des supports didactiques et des méthodes de l'apprentissage de la langue peut engendrer chez l'apprenant un blocage et une incapacité de communication avec ses collègues et ses professeurs comme c'est le cas de la Haute Egypte par rapport au Caire et à Alexandrie, où on voit de grandes bibliothèques et des centres spécialisés pour la pratique de la langue: Institut français, Alliance française, bibliothèque d'Alexandrie, CAF...

4- Le français en Egypte

Le français n'est ni la langue maternelle, ni la première langue étrangère chez la plupart des Egyptiens, mais l'arabe standard représente la langue officielle de l'état et la langue parlée est l'arabe égyptien qui ressemble à l'arabe classique mais avec

quelques différences phonétiques, morphologiques, et sémantiques qui changent selon les provinces et les villes. Le Siwi est parlé par quelques habitants de Siwa à l'ouest de l'Égypte. Le copte s'emploie comme une langue liturgique et religieuse à l'église, et le nubien est une langue parlée par quelques habitants de la communauté nubienne qui vit en Haute Égypte et en particulier à Assouan. Ces habitants ont appris l'arabe qui est devenu, plus tard, leur langue maternelle. Le Béja est une langue qui se parle dans le sud de l'Égypte aux frontières soudanaises et les habitants de ces régions sont bilingues Béja-arabe. Le dorami est une langue parlée par deux communautés: le Ghagar en Basse Égypte et le Halabi en Haute Égypte.

En Égypte, le français est une langue qui a une histoire enracinée dans la mentalité des francophones égyptiens. Cette langue occupait la place de choix dans la société égyptienne depuis le début du XIXe siècle jusqu'à la fin de la première moitié du XXe siècle. Nous pouvons dire qu'il y a des facteurs pour cette floraison du français en Égypte comme l'Expédition de Napoléon Bonaparte, la presse française en Égypte, le système des missions scientifiques adopté par Mohamed Ali, et les écoles religieuses et laïques d'expression française. Depuis le début du XIXe siècle et jusqu'à la première moitié du XXe siècle, le français était la langue des associations scientifiques, du commerce, des salons et des soirées mondaines; de plus c'était la langue couramment utilisée par les étrangers. Selon Madiha Doss, dans cette période, la langue française était la langue de l'administration, de la Cour, des affaires ainsi que des sociétés scientifiques qui employaient le français comme langue de communication et le Caire était qualifié au début du XXe siècle, selon Irène Fenoglio, comme le petit Paris:

"La vie publique et citadine repose sur l'usage du français (...). Le français est utilisé pour les consignes quotidiennes: noms de rues, de boutiques, cinémas. Le Caire se nommait le petit Paris¹⁴".

Bien plus, malgré l'hégémonie du français dans la période qui date de 1882 jusqu'à 1936, cette langue s'est trouvée dans une situation de compétition et de conflit avec l'arabe et l'anglais¹⁵.

L'arabe s'employait par les tenants du mouvement national et l'anglais était la langue de l'occupation qui voulait s'imposer culturellement et militairement.

D'ailleurs, le statut du français a changé après la Révolution de 1952 à cause de la politique des leaders de la Révolution qui consiste à réduire l'enseignement des langues étrangères en faveur de la langue arabe. Le français n'est plus devenu la langue maternelle pour beaucoup de locuteurs francophones, mais une langue étrangère qui s'apprend à l'école ou à l'université dans le but de l'ouverture générale sur les autres cultures ou pour des objectifs spécifiques¹⁶.

Selon J. J. Luthi, sur l'échelle culturelle, aucun groupement nouveau ne s'est fondé depuis 1952, pas un hebdomadaire de langue française à grand tirage n'a été publié depuis la disparition d'*Images* en 1968. Les deux seuls quotidiens restent *Le journal d'Egypte* et *Le progrès Egyptien*, mais le nombre du tirage reste le même¹⁷.

Dans la période contemporaine, les écoles, où le français est enseigné comme première langue, sont dans un statut de compétition avec les écoles à enseignement anglais ou allemand. D'autre part, le français est employé comme langue d'enseignement dans des écoles dites des établissements privés ou des établissements d'investissement. Ils sont construits depuis 1970 et ils jouissent d'une plus grande liberté par rapport aux écoles traditionnelles. Ainsi le nombre d'écoles où l'on enseigne le français augmente mais très peu relativement aux établissements de langue anglaise¹⁸.

Dans la période contemporaine, les écoles gouvernementales adoptent l'anglais comme la première langue étrangère et le français est considéré comme la deuxième langue qui devient comme option et en concurrence avec l'italien, l'allemand et l'espagnol... Dans le milieu universitaire, l'enseignement du français est intégré comme section au sein des Facultés des Lettres, des Langues (Al-Asun), de Pédagogie. L'admission de l'étudiant au sein du département du français exige une bonne note en français dans l'étape secondaire et l'exige dans quelques départements des facultés des Lettres et des Langues de

l'Université du Caire, d'Alexandrie, d'Ain Chams, de Helwan dont le niveau linguistique des étudiants et des professeurs est avancé par rapport aux autres départements de français en Egypte.

5- Les indices de l'insécurité linguistique chez les francophones de la Haute Egypte

5.1. L'hypercorrection

Selon Jean Dubois: "*l'hypercorrection est la faute ou l'écart phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique, né de l'application d'une norme ou d'une règle là où il n'y a pas lieu, par le jeu de l'analogie des paradigmes*¹⁹...". Le locuteur qui est touché par l'insécurité linguistique tente, tout le temps, d'exagérer dans l'application des règles phonétiques ou grammaticales en pensant que ces manières indiquent sa maîtrise linguistique de la langue. Parfois, cette hypercorrection se manifeste dans la mise erronée des accents sur des mots qui ne nécessitent pas des accents ou dans la prononciation des voyelles d'une manière ouverte au lieu d'être fermée. Cette hypercorrection est considérée comme une déviance consciente par rapport à la norme et son application, et elle se croise beaucoup dans la volonté de quelques locuteurs d'imiter la forme dominante ou favorisée de la langue à travers l'adoption des stratégies différentes pour faire croire aux interlocuteurs qu'ils dominent et perfectionnent la langue légitime²⁰.

Rappelons que l'hypercorrection est présente aussi bien dans le parler arabe que dans le parler français des locuteurs de la Haute Egypte, puisque nous pouvons la rencontrer dans les échanges conversationnels des locuteurs villageois qui immigrent vers le Caire et qui essaient de parler à la manière des cairotes dont le dialecte est décrit comme prestigieux et moderne. Les locuteurs villageois qui ont peur d'être classé dans une situation d'infériorité, à cause de leur parler local, vont recourir à imiter le parler dominant d'une façon exagérée et vont tomber dans le piège de l'hypercorrection. Cette tentative d'imiter le parler décrit comme prestigieux atteste un sentiment profond d'insécurité

linguistique. Les locuteurs francophones en Haute Egypte tombent dans l'hypercorrection mais ils commettent des fautes graves. Le locuteur francophone égyptien peut croire qu'il est nécessaire de substituer un mot à un autre en pensant que le mot choisi est considéré plus valorisant et plus correct que les autres mots. Dans les exemples suivants, le locuteur francophone de la Haute Egypte cherche à susciter un jugement de valeur plus favorable de la part de l'allocataire:

-*gens* au lieu de *personnes*

-*parce que* au lieu de *car*

-*en revanche* au lieu de *par contre*

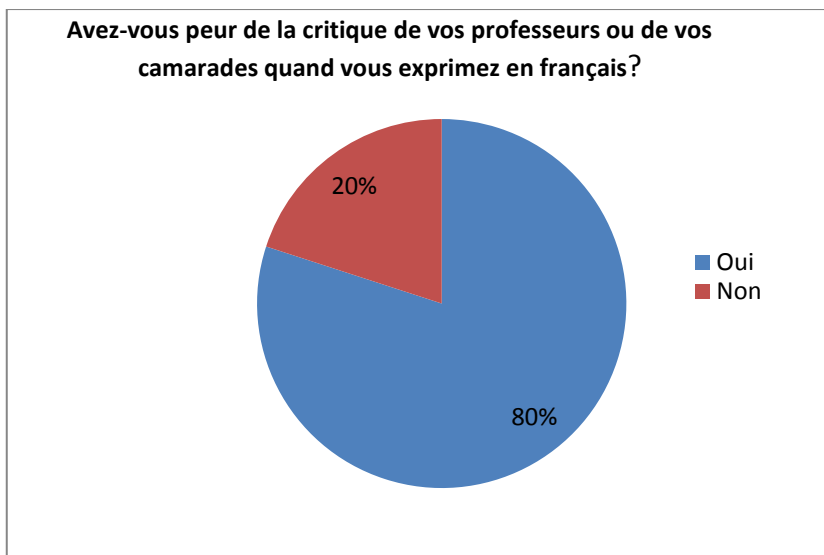
-*les dérivés de verbes dire au présent*, au lieu de dire *vous contredisez* il dit *vous contredites*, ainsi de même pour le verbe *médire*

Il nous paraît que l'hypercorrection est une conséquence de l'insécurité linguistique qui s'explique par le décalage entre la façon de parler ou d'écrire et un langage que le locuteur perçoit comme prestigieux mais en vérité il ne le perfectionne pas. Cette hypercorrection²¹ représente une tentative ratée d'imiter la norme linguistique et ces pratiques langagières s'observent dans les contextes surveillés; c'est-à-dire dans les cours de français où l'enseignant attend la réponse normée de ses élèves.

Il nous semble que le locuteur francophone égyptien peut recourir à l'invention linguistique pour essayer de remplir les cases vides de son bagage linguistique. Il se met à former par dérivation erronée des verbes ou des mots nouveaux calqués sur la structure des mots anglais ou arabes.

Selon N. Bagawy, l'hypercorrection peut être considérée comme dévalorisante et ridicule pour ceux qui dominent la forme légitime et qui vont juger d'une manière cynique les locuteurs qui imitent la prononciation valorisée²².

Selon la question posée aux étudiants: avez-vous peur de la critique de vos professeurs ou de vos camarades quand vous vous exprimez en français? Nous avons trouvé que 80% des étudiants répondent par oui alors que 20% répondent par non comme l'illustre le graphe suivant:



Il nous paraît que l'hypercorrection est une conséquence logique de l'insécurité linguistique à cause de la peur, de la part des étudiants, de commettre des fautes en français devant les professeurs ou devant les camarades qui maîtrisent le français. Cette réponse nous indique également que quelques professeurs ou camarades d'un niveau avancé en français n'encouragent pas les étudiants à améliorer leur niveau linguistique, mais ils jugent négativement leurs pratiques langagières. Cette hypercorrection résulte d'un sentiment intérieur d'infériorité envers les professeurs qui maîtrisent cette langue. Aussi comprenons-nous que les locuteurs qui n'ont pas peur du jugement des professeurs étaient depuis l'enfance dans des écoles privées où l'on enseigne le français comme une première langue étrangère, et d'ici on remarque cette variation dans la pratique de la langue des apprenants.

5.2. L'interférence linguistique

Selon María Ballarín Rosell, le locuteur peut commettre des fautes linguistiques et produire des écarts par rapport à la norme lorsqu'il commence à pratiquer une langue étrangère. Ces écarts sont la conséquence de l'influence de sa langue maternelle et ils se nomment des interférences, celles-ci continuent dans le discours du locuteur bilingue même après la bonne maîtrise de la

deuxième langue. Ces interférences peuvent toutefois être d'une nature bidirectionnelle puisque non seulement la langue première peut interférer dans la production de la langue deuxième, mais aussi inversement comme le dit Mackey que l'interférence est un "écart de la norme locale dû à l'insertion dans le message d'éléments provenant d'un autre code²³". De plus, Grosjean affirme que les interférences sont imprégnées de l'aspect bidirectionnel, mais il y ajoute la qualité involontaire, afin de différencier l'interférence d'autres phénomènes conscients et contrôlés, de la part du locuteur, comme l'emprunt ou l'alternance codique²⁴.

Rappelons que les interférences étaient depuis longtemps décrites comme indices de manque d'intelligence et d'étroitesse d'esprit, mais dans la deuxième moitié du XXe siècle ces idées deviennent contestées par plusieurs auteurs, comme Weinreich qui souligne que l'interférence est considérée comme une particularité relative à l'acquisition et à la pratique d'une langue²⁵. Notons qu'il y a neuf types d'interférences linguistiques: phonologiques, lexicales, syntaxiques, sémantiques, orthographiques, morphologiques, discursives, pragmatiques et sociolinguistiques. Nous pouvons dire que l'arabe et le français appartiennent à deux familles langagières différentes : l'arabe descend de la famille chamito-sémitique alors que le français appartient à la famille Indo-européenne. Cela produit des interférences sur le niveau phonétique, morphologique, syntaxique, et sémantique. Dans la suite, nous nous intéressons à analyser les interférences phonologiques, morphosyntaxiques, et lexico-sémantiques, entre l'arabe et le français dans le discours des apprenants qui souffrent de l'insécurité linguistique.

5.2.1 L'interférence phonétique

D'après Weinreich, la différence entre deux systèmes phonologiques peut produire sûrement une interférence et, pour les arabophones, l'apprentissage de la langue française nécessite la perfection d'un système phonétique et phonologique tout à fait différent de celui de leur langue maternelle.

En effet, un bon nombre de phonèmes du français ne sont pas présents dans le système phonologique de l'arabe, notamment en ce qui concerne les voyelles. Dans le système phonétique de l'arabe, les voyelles se distinguent par deux traits : leur durée puisqu'elles peuvent être longues, mi-longues ou brèves) et leur timbre ; il existe principalement trois timbres (/a/, /u/ et /i/). Le locuteur arabophone doit donc passer d'un système relativement simple au système vocalique français qui se compose de quinze phonèmes dont la durée n'exige pas un trait distinctif. Cela peut causer de nombreuses erreurs dont la plupart peuvent être considérées comme des interférences, car le phonème produit concerne le système arabe. Concernant les consonnes, de nombreux phonèmes de l'arabe ne se trouvent pas dans la langue française, notamment les points d'articulation vélaire, uvulaire, pharyngale, ainsi que des variantes emphatiques de plusieurs phonèmes partagés par les deux langues. Voici des exemples de cette interférence linguistique que nous avons rencontrés dans le parler des locuteurs francophones égyptiens qui subissent l'insécurité linguistique:

- **Sur le niveau vocalique**

D'une manière générale, le francophone égyptien devient victime de la variété des voyelles françaises qu'il ne maîtrise pas, et il fait tout le possible pour prononcer les sons introuvables dans sa langue maternelle. Il tend à avoir recours à des sons similaires qui existent en arabe, d'où les confusions et les erreurs suivantes:

- La voyelle *u* est souvent prononcé comme /i/. voici des exemples:

Le mot français	Prononciation de l'apprenant égyptien
Utile	/ytil/
Nul	/nil
Musical	/misikal/
Universel	/iniversel/
Sur	/sir/

- Le son /u/ se prononce comme /o/ dans toutes les positions:

Le mot français	Prononciation de l'apprenant égyptien
pour	/por/

lourd	/lor/ et parfois /lord/
tout	/to/

De plus, nous remarquons que quelques mots ayant un accent grave sur la voyelle *e* en position finale se prononcent à la manière des mots qui ont un accent aigu, c'est-à-dire la voyelle *e* devient fermée au lieu d'être ouverte:

Le mot français	Prononciation de l'apprenant égyptien
problème	/problem/
système	/sistem/
phonème	/fonem/

- La voyelle *e* en position initiale se remplace par la voyelle *i*

Le mot français	Prononciation de l'apprenant égyptien
école	/ikol/
étudiant	/itidiã/
établir	/itabli/

- Le *e* muet se prononce comme *e* fermé comme dans les exemples:

Le mot français	Transcription de l'apprenant égyptien
je	/je/
me	/me/
de	/de/

- Les son [ø] et /œr/ se prononcent comme /o /, /u/ ou / [ɛ] dans beaucoup de mots:

Le mot français	Prononciation de l'apprenant égyptien
veux	/vo/, /vu/
heure	[ɛr]
feu	/fo/
soeur	/sɛr/

- **Sur le niveau des consonnes**

Nous avons relevé une interférence consonantique entre l'emploi de quelques consonnes en particulier le *p*, le *v* qui représentent une difficulté pour le francophone égyptien en Haute Egypte comme nous le remarquons dans les mots suivants:

Le mot français	La prononciation de l'apprenant égyptien
Visa	/fiza/

Télévision	/telifezyon/
Ville	/fil/
Verna (marque d'une voiture)	/ferna/
Paris	/bari/, /baris/
Papa	/baba/
Paix	/be/
Pas	/ba/

En ce qui concerne le *h* aspiré, les francophones en statut d'insécurité linguistique appliquent les règles phonétiques de la liaison et l'élosion pour ce *h* aspiré à l'exemple du *h* muet:

Le mot français	Prononciation de l'apprenant égyptien
Les héros	/lezero/
Les haricots	/lezariko/
La hauteur	/loter/

D'ailleurs, nous avons remarqué que les francophones de la Haute Egypte dénasalisent les voyelles nasales du français comme dans les mots suivants:

Le mot français	Prononciation de l'apprenant égyptien
Enfant	/enfan/ ou /anfan/
Salon	/salon/
Main	/man/
Entre	/enter/
Content	/kontan/

D'après les exemples montrés ci-dessus, nous pouvons constater que l'interférence phonétique, consonantique et vocalique, peut avoir des causes différentes:

- l'absence de certaines voyelles et de certaines consonnes dans le système phonologique arabe
- l'hésitation et la timidité de l'apprenant, en statut d'insécurité linguistique, le poussent parfois à prononcer rapidement sans réfléchir au système phonologique correspondant.
- la modeste pratique de la part de quelques professeurs qui n'essayent pas de remédier aux fautes commises par les étudiants et les encouragent à améliorer leurs compétences phonétiques.

5.2.2. L'interférence lexicale

Dans cette interférence lexicale, nous rencontrons les faux amis, les traductions littérales et les créations lexicales dans la langue cible sur le modèle de la langue maternelle²⁶. Quand les langues ne partagent pas la même origine, il est fréquent d'utiliser des termes existant dans la langue cible, mais avec un sens qui indique l'influence sémantique de l'autre langue, comme nous le constatons dans les calques sémantiques²⁷. Le locuteur francophone ne peut pas distinguer entre l'emploi lexical correct de quelques adjectifs qualificatifs et celui de quelques verbes ou des adverbes:

L'adjectif exprimé par le francophone égyptien	le sens en français
Long	De grande taille
Petit	Jeune
Grand	Agé
Visiter une personne	Rendre visite à une personne
Où	Puisque
Brave	Fort
Sympathique	Mince

Ces fautes lexicales traduisent la naïveté du locuteur francophone qui ne déploie pas d'efforts pour améliorer ses compétences linguistiques. La peur et l'hésitation du locuteur, envers son professeur, le poussent à faire la mesure lexicale dans le système linguistique de sa langue source tout en négligeant la spécificité lexicale et sémantique de la langue cible qu'il espère maîtriser.

5.2.3. L'interférence sémantique

Vu la différence sémantique entre l'arabe et le français, le locuteur francophone égyptien d'un niveau faible peut commettre quelques fautes concernant l'emploi aléatoire de quelques nuances sémantiques des mots qui ont à peu près le même sens. Le locuteur reste influencé par le système sémantique arabe puisque nous remarquons, dans les exemples suivants, deux mots français qui ont un seul équivalent arabe, puisqu'il utilise le mot

français d'une manière aléatoire sans respecter la spécificité sémantique de quelques verbes qui ont des nuances sémantiques en français. Voici des exemples:

Deux verbes français	Un seul équivalent arabe
Rendre visite- visiter	yazour
Apporter- porter	yahmel
Entendre- écouter	Yasma'
Dormir- s'endormir	yanaam

D'un autre côté, nous avons relevé que le locuteur francophone égyptien ne peut pas donner l'équivalent français exact pour quelques verbes français, et il les traduit littéralement sans aucun respect de la particularité sémantique du français:

Les verbes	Interférence de l'arabe	Équivalent français
Couper	Couper les tickets du match	Acheter les tickets du match
Demander	Demander une question	Poser une question
Donner	Donner une bonne note	Avoir une bonne note
Etre	Etre peureux, être affamé, être assoiffé.	Avoir peur, avoir faim, avoir soif
Manger	Manger le petit déjeuner	Prendre le petit déjeuner
Prendre	Prendre un cadeau à son ami	Apporter un cadeau à son ami

Il nous paraît que les fautes ci-dessus indiquent que le locuteur francophone qui subit l'insécurité linguistique ne respecte pas le système linguistique de la langue d'acquisition, et il espère tout le temps trouver l'équivalent sémantique sans tenir compte des nuances propres des verbes ou des mots français. Nous pouvons dire également que le locuteur francophone débutant se trouve pressé de donner l'équivalent français pour le mot ou pour le verbe pour se débarrasser du sentiment de l'insécurité linguistique qui le pénètre, et il répète rapidement, le verbe ou le mot demandé, pour éviter tout jugement négatif de la part de l'interlocuteur d'un niveau avancé en français.

5.2.4. L'interférence grammaticale

Nous pouvons dire que quelques francophones égyptiens commettent des erreurs dues à l'interférence grammaticale entre le français et l'arabe en particulier dans l'emploi du genre grammatical des noms. Le genre des substantifs de la langue maternelle des apprenants égyptiens peut influencer sur le choix du genre en français, ce qui crée une interférence grammaticale comme dans les exemples suivants:

Le substantif	Le genre grammatical en arabe	Le genre grammatical en français
Lune	masculin	féminin
Soleil	féminin	masculin
Chaise	masculin	féminin
Groupe	féminin	masculin
Avion	féminin	masculin
Vocabulaire	féminin	masculin
Lien	féminin	masculin

Cette interférence grammaticale concernant le genre des mots n'est pas fortuite mais elle revient au système morphologique et syntaxique différent entre l'arabe et le français puisque le système linguistique arabe rattache le phonème *a* à la fin des mots pour indiquer le genre féminin, d'où l'apprenant applique la même règle de la morphologie arabe pour des mots français comme dans les mots: groupe, avion, nuage....

De plus, nous avons constaté que beaucoup de francophones égyptiens en Haute Egypte choisissent les prépositions, dans la structure des phrases, d'après le répertoire morphosyntaxique arabe sans respecter les particularités linguistiques du français:

- le locuteur francophone égyptien donne la préposition *à* pour des verbes qui ne nécessitent pas cette préposition comme dans les verbes comme *prier, applaudir, venir*.
- Il recourt à utiliser la préposition *dans* au lieu de *à* comme dans les verbes *participer, inviter, réussir*.
- Il utilise la préposition *de* au lieu de *à* dans des verbes comme *demander, emprunter, préférer...*

- Beaucoup de francophones égyptiens utilisent la préposition *pour* au lieu de la préposition *à* comme on dit *ces fleurs sont pour toi* au lieu de dire *ces fleurs sont à toi*.
- Quelques francophones utilisent la préposition *sur* au lieu de la préposition *de* comme quand on dit *parler sur le feuilleton* au lieu de dire *parler du feuilleton*.

De plus, nous avons relevé que ces francophones qui subissent l'insécurité linguistique ne font pas attention aux verbes transitifs indirects en français et ils les utilisent comme des verbes transitifs directs comme dans les verbes: *appartenir, pardonner, téléphoner, plaire, et ressembler*. D'ici nous pouvons dire que les apprenants s'appuient sur le système linguistique de la langue maternelle (arabe) et ils l'utilisent inconsciemment dans leur pratique du français.

Concernant l'emploi des adjectifs possessifs, le locuteur francophone égyptien utilise des adjectifs possessifs en redondance, c'est-à-dire il n'évite pas la spécificité de la langue d'apprentissage comme dans les exemples suivants: "*il relève sa main*" au lieu de dire "*il relève la main*", "*il tombe sur sa tête*" au lieu de dire "*il tombe sur la tête*".

Sur le niveau des adjectifs indéfinis, les francophones égyptiens ne mettent pas l'accord avec *tout* utilisé comme déterminant:

Ex: *tout les filles sont sérieuses*

Ex: *tout les fils sont courageux*.

Cette erreur vient d'une interférence avec l'arabe qui ne distingue pas entre l'emploi de l'adjectif indéfini féminin ou masculin.

D'ailleurs, l'adjectif indéfini peut être éliminé dans la production écrite de quelques francophones égyptiens: le locuteur peut dire *sans doute* au lieu de dire *sans aucun doute*, ce qui indique qu'il applique les mêmes expressions arabes pour les expressions françaises.

5.2.5. L'interférence morphologique

L'interférence morphologique, qui a été repérée chez les francophones égyptiens, relève des difficultés qui touchent le choix du temps verbal et la forme pronominale des verbes. En arabe, le verbe se présente sous deux aspects : l'accompli et

l'inaccompli. Cette structuration bien différente de l'expression verbale française peut causer une forte confusion de la part des francophones égyptiens comme nous le trouvons dans les exemples suivants:

- *Je veux que les professeurs sont très gentils avec nous*
- *J'aime que notre pays est le plus beau*
- *Mon père va peut-être partir pour l'Arabie Saoudite en été prochain*
- *Il a fait chaud hier.*

Dans quatre exemples nous remarquons que les apprenants ont des confusions et des problèmes concernant l'emploi du subjonctif dans le premier et le deuxième exemple et pour le conditionnel et l'imparfait dans le troisième et le quatrième exemple. Le francophone enquêté se contente d'employer l'aspect accompli du verbe pour indiquer le passé et l'aspect inaccompli pour exprimer le futur ou le présent.

D'un autre côté, la forme pronominale n'existe pas dans le système verbal arabe, qui utilise d'autres moyens pour exprimer les actions réflexives et réciproques, c'est pourquoi cette forme peut engendrer des difficultés pour les arabophones. Voici deux exemples que nous avons trouvés dans la production écrite des apprenants:

- *La vie se change vite*
- *J'ai dit à moi-même*
- *Ils s'échangent des cartes*

Enfin, nous avons remarqué des interférences dans l'emploi de la forme infinitive du verbe. L'arabe possède une forme infinitive (*le masdar*) qui ressemble à l'infinitif français, mais, même si celle-ci procède d'une forme verbale, elle appartient au système nominal qui a le statut d'un substantif:

- *Je suis venu au test pour évaluation de mon niveau*
- *Je vous invite à la sortie ensemble.*

Nous remarquons dans les deux exemples ci-dessus qu'il y a une difficulté à employer l'infinitif de la langue cible puisque le locuteur francophone égyptien remplace l'infinitif par la forme nominale dérivée du verbe comme dans le mot *évaluation* et le mot *sortie* au lieu d'employer l'infinitif: évaluer et sortir.

Somme toute, cette interférence linguistique dans les pratiques langagières des francophones égyptiens traduit le cas de l'insécurité linguistique qui domine leur production écrite et orale. La non maîtrise de la langue est la cause principale de ce sentiment de l'insécurité linguistique. Donc, nous pouvons déduire qu'il y a une réciprocité entre l'insécurité linguistique et les formes différentes de l'interférence.

En un mot, nous pouvons souligner que le recours du locuteur francophone à des mots ou à des structures de la langue maternelle pourrait constituer une stratégie inconsciente pour surmonter le problème de l'insécurité linguistique de son discours. Le francophone égyptien enquêté a introduit des éléments linguistiques connus de sa langue maternelle pour garantir la fluidité linguistique de sa production orale ou écrite. Ce recours à des éléments de sa langue source représente un terrain sûr et fiable dans le discours d'une langue qui lui est étrange et un peu difficile à apprendre.

5.3. Le blocage linguistique

Le blocage linguistique se définit comme l'incapacité partielle ou totale de la prise de parole dans une situation de communication. Ce blocage peut être évident dans l'échange conversationnel ou dans la production écrite des locuteurs francophones sur le niveau du mot, de la phrase, ou de l'emploi des temps verbaux ou déictiques temporels ou spatiaux. Le locuteur francophone égyptien ne peut pas prendre facilement la parole et trouve des difficultés pour exprimer tout ce qu'il veut dire par crainte des rires de ses camarades, des jugements négatifs de ses professeurs, des moqueries de ses collègues lors de la prise de la parole. Pour cela, il évite de prendre la parole pour ne pas risquer d'être critiqué des autres. Cette difficulté de la prise de parole influence le niveau de l'apprenant et indique le faible niveau de la langue de l'apprenant, puisque la parole de l'apprenant est considérée comme un baromètre: plus les apprenants demandent de prendre la parole, plus le cours devient utile et intéressant.

Nous avons remarqué qu'il y a plusieurs raisons de ce blocage linguistique chez quelques francophones égyptiens de la Haute Egypte:

- **Raisons didactiques**

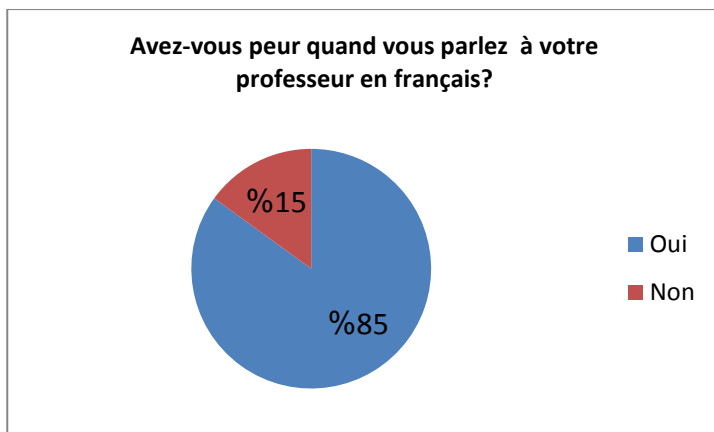
L'enseignant représente l'élément essentiel pour la prise de la parole. Un bon enseignant essaye d'encourager les apprenants à participer oralement au cours. Il peut adopter de nouvelles stratégies pédagogiques pour motiver les apprenants à prendre la parole sans hésitation. Aussi, les moyens et les outils de l'apprentissage doivent être différents à l'intérieur du cours, puisque les apprenants n'ont pas tous le même niveau linguistique. Un bon enseignant doit créer de nouvelles méthodes et les mettre en œuvre en classe avec l'esprit du travail en équipe avec tous les apprenants pour mettre fin à la timidité et au silence linguistique.

- **Raisons psychologiques**

Nous avons observé que le francophone égyptien a peur de prendre la parole pendant le cours de français mais avec ses amis hors du cours il se sent à l'aise et parle librement sans peur.

En effet, les craintes de la prise de parole, pour le francophone sont nombreuses: par exemple, la peur du jugement négatif de la part du professeur et des commentaires ironiques de ses camarades les rendent timide et silencieux. Le locuteur francophone a peur de perdre la confiance quand il commet des fautes. Bref, ce sont la peur et la timidité qui poussent le locuteur à choisir le silence et à éviter la participation au cours.

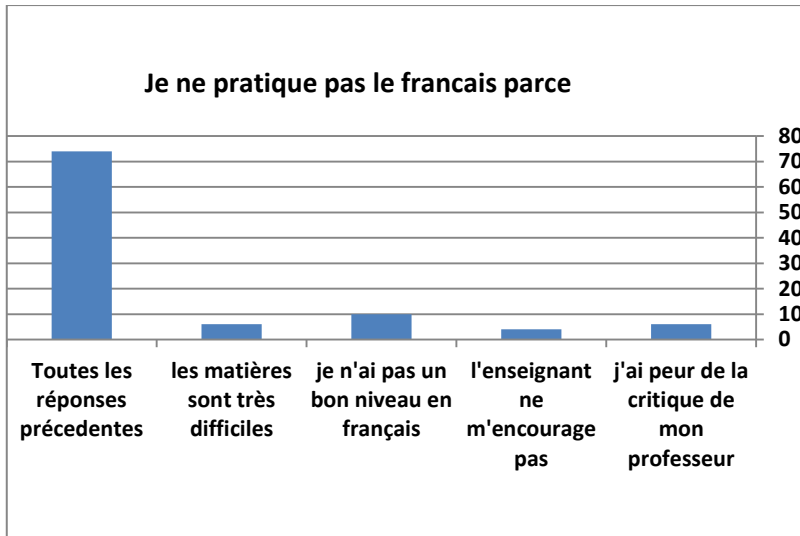
D'après la question posée aux étudiants de la faculté des Lettres de Qena: avez-vous peur quand vous parlez à votre professeur en français? nous avons trouvé que 80% des étudiants ont choisi la réponse *oui* contre 15 % qui ont dit *non*, ce qui indique que la difficulté de la pratique de la langue a des raisons psychologiques qui augmenteront plus tard le sentiment de l'insécurité linguistique comme le représente le schéma suivant:



- Raisons culturelles et scientifiques

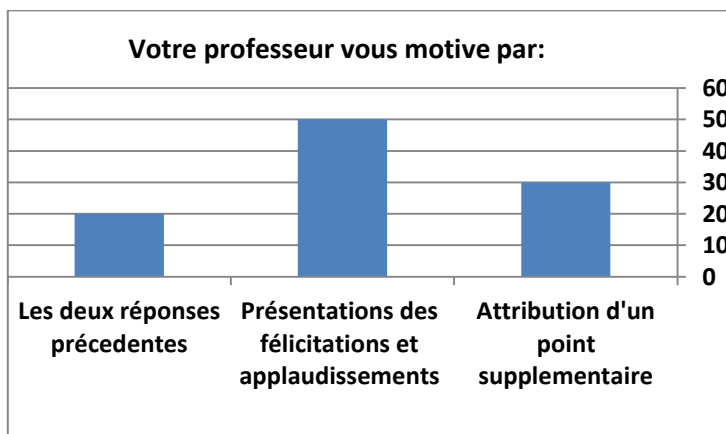
L'apprenant en Haute Egypte ne peut pas pratiquer le français hors l'université sauf pour quelques étudiants sérieux qui achètent des journaux hebdomadaires francophones comme *Al Ahram hebdo* et *le Progrès égyptien* et d'autres qui suivent des chaînes sur *Youtube* pour la bonne pratique et la bonne prononciation du français. Très peu d'étudiants ont des proches ou des parents qui travaillent à Louxor et à Assouan qui les emmènent dans leurs voyages touristiques.

Bien plus, beaucoup de francophones en Haute Egypte souffrent de la mauvaise prononciation, de la non-maîtrise de la grammaire et du manque du vocabulaire. Tout cela pousse le locuteur à être convaincu de son incompetence linguistique, et par conséquent il reste la plupart du temps passif et timide. Nous avons trouvé que les programmes d'étude de la langue française dans les facultés des Lettres à Qena et à Assouan n'encouragent pas l'étudiant à participer ou à développer ses compétences linguistiques puisque l'étudiant reçoit des cours en littérature et en civilisation française dès la première année et la langue utilisée dans ces matières est le français standard et parfois l'ancien français qui ne conviennent pas aux qualités modestes des étudiants comme l'illustre le schéma suivant d'une réponse à une question sur les causes du blocage linguistique:



Nous avons déduit que 80% des étudiants ont choisi la dernière réponse, ce qui dénote que le blocage linguistique n'a pas un seul facteur mais des facteurs différents qui s'attachent à des causes didactiques, psychologiques et linguistiques de la part du professeur et de l'étudiant aussi.

Ce qui a attiré notre attention en examinant le problème de l'insécurité linguistique, c'est la présence de l'esprit de la motivation de la part de quelques professeurs dans les activités relatives à la matière enseignée. Cette présence de la motivation chez les professeurs peut encourager les étudiants à développer leurs talents linguistiques comme le montre le graphique suivant:



Il semble que 50% des professeurs adoptent la stratégie consistant à présenter les félicitations et les applaudissements, tandis que le pourcentage des professeurs qui préfèrent l'attribution des points supplémentaires pour les étudiants ne dépasse pas 30%, et celui des autres professeurs qui appliquent les deux stratégies pour l'encouragement des étudiants est à peu près de 20%. Nous remarquons que les deux stratégies adoptées pour la motivation de l'étudiant sont un bon moyen didactique de la part du professeur qui croit que la motivation peut augmenter l'esprit de la concurrence au sein du cours, et par conséquent il peut inciter les étudiants à développer leurs talents linguistiques en oral et en écrit comme l'illustre le schéma suivant qui concerne la réponse des étudiants sur la question: Aimez- vous la motivation de votre professeur pendant le cours?



Cette réponse des étudiants indique également que le blocage linguistique est une responsabilité réciproque entre l'étudiant et le professeur, et ce blocage peut revêtir des formes différentes comme:

5.4. Le silence et la peur de prendre la parole

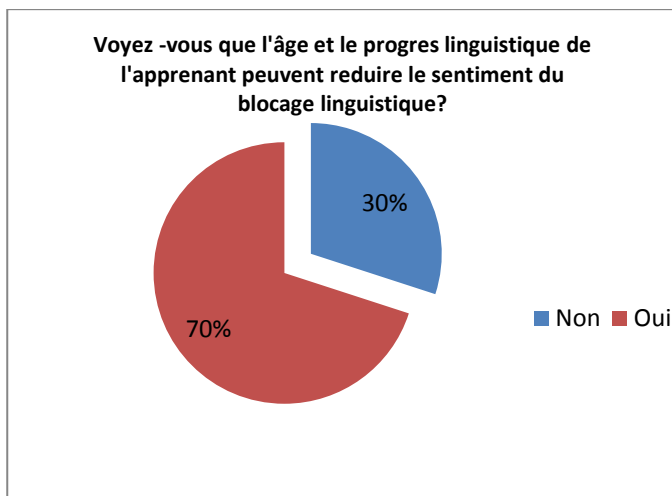
Nous pouvons dire que les étudiants enquêtés se sentent inférieurs devant le niveau avancé de leurs professeurs, et cela s'explique par le fait qu'ils ont peur de la réaction de leur professeur en cas de l'erreur. Quand leurs professeurs corrigent

leurs réponses ou les critiquent négativement devant leurs collègues, en particulier quand le professeur critique la langue d'un jeune homme devant une jeune fille, beaucoup d'entre eux ressentent une humiliation comme l'indique la réponse ci-dessus à la question *"avez-vous peur quand vous parlez à votre professeur en français?"* La réponse des étudiants confirme que la peur de se tromper et d'enfreindre les règles phonologiques et grammaticales va engendrer un sentiment de malaise linguistique chez le locuteur francophone. Pour les autres étudiants qui ont indiqué qu'ils n'ont pas peur de la critique des professeurs devant leurs collègues, cela explique que ces étudiants comprennent bien que les remarques ou la critique de leur professeur sont en faveur de leur apprentissage du français et visent au développement de leurs compétences langagières et culturelles.

5.5. L'hésitation et le bégaiement

Le blocage linguistique de quelques étudiants se manifeste aussi dans les comportements et dans les phénomènes de l'hésitation et du bégaiement linguistique. Ces phénomènes s'attachent à des facteurs psychologiques qui varient d'un locuteur à un autre. Le parler français de ces étudiants est marqué par l'incertitude, le doute et la perplexité. Cette hésitation se remarque dans le recours constant à des interjections, à des pauses plus ou moins longues mais aussi à la répétition des mots ou des phrases. Aussi remarquons-nous le bégaiement qui représente une perturbation de la fluence verbale qui se distingue par des répétitions ou des prolongations involontaires audibles ou inaudibles²⁸. Le bégaiement se pratique dans quelques éléments courts de l'énoncé comme dans les sons, les syllabes ou les mots monosyllabiques. Donc, le bégaiement et l'hésitation du locuteur francophone en Egypte sont une conséquence de l'insécurité linguistique, puisque le locuteur sait exactement ce qu'il veut dire mais reste souvent bloqué en raison d'une répétition involontaire ou d'une prolongation ou de l'arrêt d'un son²⁹. Le parler des francophones égyptiens est marqué par des pauses plus ou moins longues qui précèdent la réponse, et le plus souvent des interjections accompagnées de sourires timides, et le

bégaïement qui s'observe dans la prononciation de quelques mots. Nous pouvons dire que la non- maîtrise de la norme linguistique et la peur du jugement du professeur sont les causes principales de ces phénomènes de bégaïement et d'hésitation linguistique. De plus, nous remarquons que le bégaïement se pratique dans le discours oral des apprenants qui sont toujours timides pendant le cours et qui n'essayent pas de participer aux activités linguistiques proposées par le professeur. Plus les apprenants participent aux activités, plus les phénomènes de l'hésitation et du bégaïement disparaissent. D'ici nous pouvons déduire un autre résultat: l'âge et le progrès linguistique jouent un bon rôle dans la disparition des formes de la perturbation linguistique comme l'indique le graphique suivant:



D'après le graphique ci-dessus, nous remarquons que le nombre des étudiants qui ont affirmé que l'âge et le progrès linguistique scientifique peuvent souvent faire disparaître l'hésitation et le bégaïement dépasse 70%, ce qui souligne que les apprenants ont conscience de leurs fautes et la question de la perturbation linguistique s'attache à d'autres facteurs comme l'âge et la non-maîtrise de la langue.

D'ailleurs, nous pouvons dire que la timidité linguistique de la part de quelques apprenants les pousse à la métathèse phonologique. Cette métathèse est considérée comme une

modification phonétique qui implique un échange plus ou moins entre deux phonèmes en contact³⁰. La timidité linguistique de quelques francophones égyptiens les oblige parfois à prononcer le mots *spectacle* par *pestacle* et l'adjectif *spécial* par *sepecial*. Nous trouvons l'emploi de cette métathèse dans les pratiques de quelques francophones égyptiens, dans les mots longs et qui ont plus d'une syllabe comme dans les mots *particularités* qui devient *parkitualirité* et le mot *carburant* qui devient *kaburant*, le mot *prolétaire* qui se prononce *ploretaire*. Cette inversion de deux phonèmes ou deux syllabes à l'intérieur d'un mot ou d'un groupe de mots exprime la peur qui domine le locuteur francophone lorsqu'il prend la parole en général et lorsqu'il prononce les mots de longues syllabes en particulier. Cette permutation phonétique indique également la non-maitrise de la langue parlée puisque si l'apprenant perfectionne la langue, il fait attention à ses fautes grammaticales et phonétiques. En un mot la métathèse s'ajoute aux conséquences de l'insécurité linguistique ressentie par le locuteur francophone égyptien qui l'empêche d'un échange conversationnel parfait et sécurisé.

5.6. L'emprunt linguistique et l'alternance codique

Selon Dubois, l'emprunt représente le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts des langues³¹. Nous pouvons dire qu'il y a emprunt linguistique quand un parler A emploie et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas. L'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts. La question de l'emprunt linguistique s'attache au prestige dont jouit une langue ou le peuple qui la parle³² mais aussi le locuteur peut avoir recours à l'emprunt lexical pour remplir les cases vides de son répertoire linguistique. Nous avons remarqué que quelques francophones de la Haute Egypte empruntent beaucoup de mots à la langue arabe dans leurs productions orales ou écrites comme l'expression *inchaallah* (Si Allah le veut) et *Salam Alykoun* (Que la paix soit sur vous). Aussi, nous observons un bon nombre de

mots empruntés à la langue anglaise dans le discours des francophones égyptiens. En voici des exemples:

Le mot emprunté	L'équivalent français
<i>Off-Side</i>	<i>Hors-jeu</i>
<i>Star</i>	<i>vedette</i>
<i>Computer</i>	<i>Ordinateur</i>
<i>Share</i>	<i>partager</i>
<i>Describe</i>	<i>décrire</i>
<i>Mountain</i>	<i>montagne</i>
<i>Common</i>	<i>commun</i>
<i>Against</i>	<i>contre</i>
<i>Workshop</i>	<i>atelier</i>
<i>Shopping</i>	<i>Faire la course</i>
<i>Challenge</i>	<i>défi</i>
<i>Ok</i>	<i>D'accord</i>
<i>E-mail</i>	<i>Courrier électronique</i>

Nous pouvons dire que l'intégration de ces mots anglais ou des expressions arabes au sein de l'expression écrite ou orale des apprenants francophones est une marque de leur déficit linguistique et leur faiblesse en français. Les locuteurs peuvent recourir à de tels mots pour éviter le blocage linguistique et pour que leur parole reste décrite comme fluide et efficace. Ces apprenants savent bien que leur français n'est pas parfait mais pour éviter tout jugement négatif de la part du professeur ils remplissent les cases vides du lexique par des mots étrangers pour se sauver de la critique ou de l'humiliation devant les collègues. Bref, ces emprunts ne sont pas employés pour des raisons liées au prestige ou au snobisme, mais pour des raisons langagières qui s'attachent à la pauvreté lexicale et sémantique de ces locuteurs.

D'autre part, Les francophones en Haute Egypte recourent à l'alternance codique dans leurs échanges conversationnels comme le remarque Madiha Doss:

" *Un premier aspect commun aux usagers du français d'Egypte, et particulièrement dans les situations scolaires, est celui de l'alternance codique*³³".

Cette alternance codique se manifeste dans la juxtaposition à l'intérieur de la même communication verbale des énoncés à deux systèmes linguistiques différents. Il y a deux types d'alternance codique: alternance de compétence et alternance d'incompétence comme le souligne J. Dubois:

"Par l'alternance de compétence, le bilingue se met en représentation comme apte à utiliser les deux codes. L'alternance d'incompétence au contraire est un expédient destiné à compenser une carence".

Nous pouvons dire que quelques francophones égyptiens adoptent le deuxième type d'alternance codique selon la classification de J. Dubois, puisqu'ils utilisent des expressions qui peuvent remplir le manque lexical en langue française et ils utilisent cette alternance comme une stratégie pour éviter le blocage linguistique dû à leur faiblesse linguistique en français, d'où nous trouvons la présence abondante des pauses et des hésitations qui traduisent la difficulté de trouver le mot nécessaire pour la production orale comme le note Madiha Doss:

"L'énonciateur ne ressent pas la nécessité de situer ce terme dans le contexte d'une construction syntaxique adéquate, mais seulement de procurer l'élément clé de la réponse dans l'idiome ressenti comme la langue-cible. Cette façon de procéder est très commune ; on la rencontre de manière très fréquente dans les interactions des apprenants des départements de français comme une présence de l'écrit scolaire dans l'interaction orale³⁴."

Nous avons relevé l'intégration inconsciente de l'alternance codique dans les échanges conversationnels des apprenants du français en Haute Egypte comme l'indique cet exemple où les étudiants jouent le rôle d'un étudiant et un bibliothécaire:

- Bonjour Monsieur, je voudrais emprunter le roman de Mme Bovary de Flaubert law Samaht!*
- *At your service monsieur mais voulez-vous d'autres romans?*
- *Thanks mais je peux l'emprunter pour combien de jour?*
- *Trois jours mesh aktar min kedah.*
- *Merci monsieur, au revoir.*
- Merci, ma'alsalama.*

Dans cette conversation, nous remarquons que les étudiants font recours à l'alternance codique pour combler les lacunes lexicales en langue française. Ils font appel à l'anglais ou à l'arabe quand ils oublient ou ignorent les mots en français. Donc cette alternance codique *"peut aussi constituer une habitude ou un choix de parole de locuteurs qui ont une assez bonne maîtrise du français"*³⁵. De plus, dans cet échange conversationnel, nous constatons que les interlocuteurs utilisent l'arabe ou l'anglais pour des mots dont l'équivalent en français est simple et disponible comme *law Samaht* (s'il vous plaît), *thanks a lot* (merci beaucoup)..., ce qui indique que le locuteur peut utiliser parfois les codes alternés pour *"établir d'une proximité, une complicité au désir contraire de se distancier ou d'affirmer une distinction"*³⁶.

6- Comment remédier à l'insécurité linguistique en Egypte

Selon Sue Duguay, la question de l'insécurité linguistique domine les échanges conversationnels des francophones en contexte minoritaire, et peut créer une hiérarchie linguistique. Elle propose une stratégie qui consiste à cibler quatre domaines pour surmonter les conséquences de l'insécurité linguistique: l'éducation, le marché du travail, la culture, les médias et les politiques publiques³⁷. Dans l'échantillon étudié, nous avons remarqué que les symptômes et les lacunes dont souffrent les francophones égyptiens sont issus de la non maîtrise de la norme linguistique. Cette maîtrise de la norme linguistique est une responsabilité partagée entre le professeur et l'étudiant, puisque l'acquisition des compétences orales ou écrites en français peut apporter aux étudiants une sécurité linguistique indispensable pour la production orale et écrite. Le professeur peut faire acquérir de la confiance aux apprenants à travers quelques points sensibles:

- Aider les apprenants à prononcer plusieurs fois les mots difficiles de façon à les encourager à les répéter sans pression psychologique.

- Encourager les apprenants à rédiger en français des sujets qui s'attachent à la vie quotidienne pour enrichir leur lexique et les stimuler également à présenter ces sujets devant leurs collègues en vue de développer les compétences de la prononciation et de la communication avec les autres.
- Rassurer les étudiants et les mettre en confiance à travers le fait d'éviter la critique sévère en cas des fautes et essayer de les encourager à prendre la parole et à participer positivement aux activités du cours.

Concernant les responsabilités de l'étudiant:

- Développer son niveau linguistique à travers la lecture ou l'écoute de la musique française ou les vidéos éducatives accompagnées des paroles.
- Respecter la critique du professeur au sein du cours et comprendre que les remarques du professeur sont pour le profit général.
- Pratiquer la langue avec ses collègues à l' université ou à la cité universitaire pour éviter la timidité et le blocage linguistique dans les activités du français pendant le cours.
- Acheter régulièrement les journaux d'expression française comme *Al Ahram Hébdo* et *le Progrès égyptien* pour développer le champ lexical.
- S'inscrire à des stages pour l'apprentissage du français et suivre régulièrement des sites authentiques sur les réseaux sociaux pour le développement des compétences orales du français.
- Consulter les membres du corps enseignant en cas de difficultés phonétiques et grammaticales pour éviter toutes les formes de l'insécurité linguistique.

Conclusion

De tout ce qui précède, nous pouvons conclure que l'insécurité linguistique est présente dans les pratiques langagières des francophones Egyptiens et elle se traduit dans le fait du manque de la confiance, de la peur de la prise de la parole, de l'interférence linguistique et du bégaiement devant les professeurs ou devant les collègues d'un niveau avancé en français. La plupart des francophones égyptiens en Haute Egypte ont une image négative de leurs compétences linguistique et ils estiment leur incapacité à bien parler français. Les locuteurs du français à la faculté des Lettres de Qéna et à Assouan en Egypte sont très insatisfaits de leur façon de parler le français et par conséquent ils essayent, la plupart du temps, de faire semblant de la maîtrise formelle du français à travers le recours à l'hypercorrection, à l'interférence linguistique, à l'emprunt et à l'alternance codique. Le français avait une belle image dans la mentalité des locuteurs Egyptiens, et cela est contradictoire avec leur niveau modeste et dont les souhaits ne leur permettent pas de développer les compétences de l'expression orale et écrite. Nous avons découvert que le sentiment de l'insécurité linguistique est tout à fait lié à la non maîtrise de la norme linguistique puisque plus le locuteur est loin de la norme linguistique, plus il a le sentiment de l'insécurité, et plus il la perfectionne, plus il est à l'abri de ce danger linguistique de l'insécurité. Cette étude nous confirme que le courage de la prise de la parole de la part du locuteur francophone dépend de son degré de la maîtrise de la norme, et de la nécessité de la pratique des efforts psychologiques de la part du professeur, pour développer les compétences communicatives chez le francophone en Haute Egypte.

Notes

¹ PRUVOST, Jean, Avant- Propos: Insécurité linguistique, l'oubliée de nos dictionnaires, Etudes de linguistique appliquée, 2014/3, no 175, p.261:262.

² BOISSONNEAULT, Julie, La sécurité et l'insécurité linguistique: miroir des langues en dynamique sociale, Revue Liaison, N0 162, Acadie, Ontario, p.360.

³ Ibid., p.361

⁴ Ibid.

⁵ CALVET, J.L, La Sociolinguistique, P.U.F, Paris, 1993, p.50.

⁶ Cf., MESSAOUDI, Leila, Insécurité linguistique. Publicationnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics: <http://publicationnaire.humanum.fr/notice/insecurite-linguistique/>,

cf., BEGWAY, Nabila, l'insécurité linguistique et son influence sur l'apprentissage et l'acquisition du Français en Algérie, Revue de la faculté des lettres et les sciences humaines et sociales, janvier 2010..

⁷ MOREAU, J.Louis, Les types de Normes, in sociolinguistique, concepts de base, Liège, Mardaga, 1997, p. 170

⁸ CALVET, J. L, Pour une écologie des langues du monde, Plon, Paris, 1999, PP:168, 169..

⁹ Cf., MOREAU, M-L, Nous avons la langue trop épaisse ou comment être un Francophone sénégalais, Revue linguistique de Louvain, in BEACCO, Claude, L'insécurité linguistique des professeurs des langues étrangères non natifs: Le cas des professeurs grecs de la langue française, thèse de doctorat, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, 2009, p. 22, 23

¹⁰ DOSS, Madiha, Le français en Egypte. Histoire et présence actuelle. In: *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 2004, n°56. P. p.87

¹¹ Ibid.

¹² ABECASSIS, Frédéric, et al, Histoires de famille: Processus d'appropriation des langues étrangères en Egypte au XXe siècle, Histoires de familles, Egypte/monde arabe, première série, 29,1997, en ligne <http://journals.openedition.org/ema/236>

¹³ Ibid

¹⁴ FENOGLIO, Irene, Entre Nil et sable : écrivains d'Égypte d'expression française (1920-1960), Centre national de Documentation pédagogique, Paris, 1999, , P.8

¹⁵ GÉRARD, Delphine, Le choix culturel de la langue en Égypte, *Égypte/Monde arabe*, Première série n° 27-28, Les langues en Égypte, URL : <http://ema.revues.org/index1942.htmlp.236>.

¹⁶ FARID, Hana, Réflexions sur l'enseignement de la langue française en Égypte Français langue étrangère. Français sur objectifs spécifiques : <https://gerflint.fr/Base/Mondearabe2/Hanaf.pdf>

¹⁷ LUTHI, J.J, L'Égypte Ou'as-tu fait de ton français?, Sociétés Ouvertures et Recherches, Paris, 1987, P. 153.

¹⁸ Cf., DOSS, Madiha, Op. Cit., pp. 75-98

¹⁹ DUBOIS, Jean et al, Dictionnaire de linguistique, Larousse, Paris, 2002, p.236

²⁰ W. Labov cite l'exemple des locuteurs migrants de la première génération qui ne prononcent pas les voyelles de certains mots anglais mais leurs enfants vont faire tout le possible pour ne pas paraître d'un niveau langagier modeste, ils recourent par l'hypercorrection en adoptant des formes exagérées dans la prononciation dans le but d'imiter les formes prestigieuses et décrites comme hautes. Cf., LABOV, **Sociolinguistique**, Minuits, Paris, 1976.

²¹ Il ne faut pas confondre entre l'hypercorrection et l'hypocorrection. Ce dernier concept s'observe dans l'emploi conscient des formules incorrectes, des hésitations, du vocabulaire qui appartient au registre familier, dans le but de l'interaction avec les interlocuteurs. Cf., ROUAN, Claire Maury, **Le flou des marques discursives est-il un inconvénient ?**, Marges Linguistiques, M.L.M.S, 2005.

²² BEGWAY, Nabila, **Op. Cit.**, P.11

²³ MACKEY, William Francis, **Bilinguisme et contact des langues**, Éditions Klincksieck, Paris, 1976, p. 414

²⁴ Cf. GROSJEAN, François, **Life with two languages. An introduction to bilingualism**, Harvard University Press, Harvard 1982.

²⁵ Cf. JARVIS, Scott et PAVELENKO, Aneta, **Crosslinguistic Influence in Language and Cognition**, Routledge, New York 2007,

²⁶ Cf., CALVET, J.L, **La Sociolinguistique**, **Op.Cit.**, P. 25.

²⁷ Cf. JARVIS, Scott et PAVELENKO, Aneta, **Op. Cit.**, 75-77

²⁸ Cf., DIDIRKOVA, Ivana, **Parole, langues et dis fluences: une étude linguistique et phonétique du bégaiement**, thèse de doctorat, Université Paul-Valéry Montpellier3, 2018, pp:38:39.

²⁹ Ibid., P.40.

³⁰ DUBOIS, Jean et al, **Op. Cit.**, p. 302

³¹ Ibid., p. 177

³² Cf., **Ibid.**

³³ DOSS, Madiha, **Op. Cit.**, P.87.

³⁴ Cf., **Ibid.**, p.89.

³⁵ **Ibid.**, p.91

³⁶ **Ibid.**, p.91

³⁷ Cf., **un remède contre l'insécurité linguistique**: <https://onfr.tfo.org/un-remede-contre-linsecurite-linguistique/>

Bibliographie consultée

- ABECASSIS, Frédéric, et al, **Histoires de famille: Processus d'appropriation des langues étrangères en Egypte au XXe siècle**, Histoires de familles, Egypte/monde arabe, première série, 29,1997, en ligne <http://journals.openeditions.org/ema/236>
- BEACCO, Claude, **L'insécurité linguistique des professeurs des langues étrangères non natifs: Le cas des professeurs grecs de la langue française**, thèse de doctorat, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, 2009.
- BEGWAY, Nabila, **l'insécurité linguistique et son influence sur l'apprentissage et l'acquisition du Français en Algérie**, Revue de la faculté des lettres et les sciences humaines et sociales, janvier 2010.
- BOISSONNEAULT, Julie, **La sécurité et l'insécurité linguistique: miroir des langues en dynamique sociale**, Revue Liaison, N0 162, Acadie, Ontario
- CALVET, J.L, **La Sociolinguistique**, P.U.F, Paris, 1993.
- CALVET, J. L, **Pour une écologie des langues du monde**, Plon, Paris, 1999.
- DIDIRKOVA, Ivana, **Parole, langues et disfluences: une étude linguistique et phonétique du bégaiement**, thèse de doctorat, Université Paul-Valéry Montpellier3, 2018
- DOSS, Madiha, **Le français en Egypte. Histoire et présence actuelle**. In: *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 2004, n°56.
- DUBOIS, Jean et al, **Dictionnaire de linguistique**, Larousse, Paris, 2002.
- FARID, Hana, **Réflexions sur l'enseignement de la langue française en Egypte Français langue étrangère. Français sur objectifs spécifiques** : [https //gerflint.fr/Base/Mondearabe2/Hanaf.pdf](https://gerflint.fr/Base/Mondearabe2/Hanaf.pdf)
- FENOGLIO, Irène, **Entre Nil et sable : écrivains d'Egypte d'expression française (1920-1960)**, Centre national de Documentation pédagogique, Paris, 1999

- GÉRARD, Delphine, **Le choix culturel de la langue en Égypte**, Égypte/Monde arabe, Première série n° 27-28, Les langues en Égypte, URL : <http://ema.revues.org/index1942.htmlp.236>
- GROSJEAN, François, **Life with two languages. An introduction to bilingualism**, Harvard University Press, Harvard 1982.
- JARVIS, Scott et PAVLENKO, Aneta, **Crosslinguistic Influence in Language and Cognition**, Routledge, New York 2007.
- LABOV, **Sociolinguistique**, Minuits, Paris, 1976.
- LUTHI, J.J, **L'Égypte Qu'as-tu fait de ton français?**, Sociétés Ouvertures et Recherches, Paris, 1987.
- MACKEY, William Francis, **Bilinguisme et contact des langues**, Éditions Klincksieck, Paris, 1976.
- MESSAOUDI, Leila, **Insécurité linguistique. Publicationnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics:** <http://publicationnaire.humanum.fr/notice/insecurite-linguistique/>,
- MOREAU, Marie-Louise, **Les types de Normes**, in sociolinguistique, concepts de base, Liège, Mardaga, 1997.
- MOREAU Marie-Louise, «**Nous avons la langue trop épaisse**» ou Comment être un francophone sénégalais, In FRANCARD Michel (éd.), **L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques**. Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain, 1994.
- PRUVOST, Jean, **Avant- Propos: Insécurité linguistique, l'oubliée de nos dictionnaires**, Etudes de linguistique appliquée, 2014/3, no 175
- ROUAN, Claire Maury, **Le flou des marques discursives est-il un inconvénient ?**, Marges Linguistiques, M.L.M.S, 2005.
- SEGUIN, Boris, **Les Céfrans parlent aux Français**, Carlmann-Levy, Paris, 1996.
- **un remède contre l'insécurité linguistique:** <https://onfr.tfo.org/un-remede-contre-linsecurite-linguistique/>

انعدام الأمن اللغوي في الممارسات اللغوية لبعض ناطقي الفرنسية في صعيد مصر

د. محمد عبد الباقي أحمد
أستاذ مساعد بقسم اللغة الفرنسية
كلية الآداب بقنا- جامعة جنوب الوادي

ملخص البحث

ترجع أصول مفهوم انعدام الأمن اللغوي إلى دراسات علماء اللغة الاجتماعي المهتمين بقضية التباين اللغوي داخل المجتمع. وتشهد الممارسات اللغوية للناطقين بالفرنسية في صعيد مصر بعض الصعوبات الصوتية والصرفية والدلالية في التعبير الشفهي والكتابي.

ولوحظ من خلال مراقبة المتحدثين بالفرنسية –عينة الدراسة- رغبتهم في التحدث بلغة فرنسية سليمة لا تشوبها أخطاء، ولكن عند التحدث أو الكتابة وُجد تباين بين ما يريدون قوله، وما يمارسونه على أرض الواقع. وعلى هذا فإن ممارساتهم اللغوية بالفرنسية يشوبها التشابك اللغوي بين اللغة الأم (العربية) ولغة الدراسة (الفرنسية)، مع التردد، والخوف المفرط من التعبير بطلاقة، ...

تقوم هذه الدراسة على التحليل اللغوي الاجتماعي لظاهرة انعدام الأمن اللغوي في الممارسات اللغوية لبعض ناطقي الفرنسية في صعيد مصر، واعتمدت الدراسة على الملاحظة وتوزيع استمارة استبانة مطبقة على عينة من الطلاب، كمحاولة لجمع البيانات والوقوف على مظاهر وأسباب انعدام الأمن اللغوي، ونتائجه على مستوى التعبير الشفهي والكتابي باللغة الفرنسية، من منظور علم اللغة الاجتماعي. وأخيراً تصل هذه الدراسة إلى وضع الحلول المقترحة التي تساعد في حل مشكلة الشعور بانعدام الأمن اللغوي عند ممارسي الفرنسية في صعيد مصر بوجه عام.

كلمات مفتاحية

انعدام الأمن اللغوي - ممارسات ناطقي الفرنسية - تداخل لغوي - مغالاة في التصحيح لغوي